

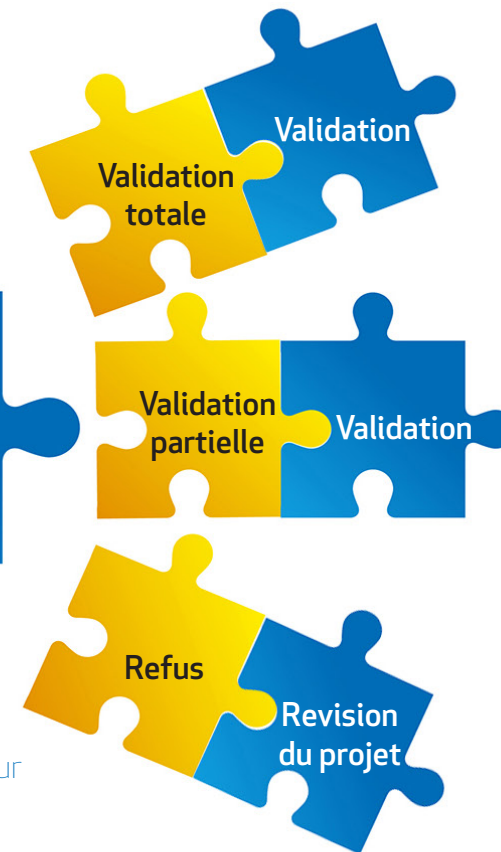
> S'inscrire à une réunion d'information collective

> Déposer votre candidature par mail grâce au CERFA et CV détaillé ou parcours professionnel avant la date limite

> Le service vous aide dans la recherche de financement grâce à un entretien avec un gestionnaire

> Dépôt du dossier constitué

> Convocation pour l'examen oral devant le jury VAE



> Validation totale: notification puis attestation de réussite au diplôme

> Validation partielle: réalisation de la prescription post-jury en vue de finaliser et d'obtenir le diplôme

> Refus: invitation à revoir son projet